

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 29 mai 2019

Epidémie de Dengue à La Réunion : la circulation persiste et la dispersion se poursuit



Bien que la dynamique épidémique semble décroître en ce début d'hiver austral, la circulation du virus de la dengue reste encore très présente sur l'île avec **1 017 cas confirmés du 13 au 19 mai**. Dans ce contexte, les gestes de prévention, pour se protéger de la maladie et protéger son entourage, doivent impérativement être maintenus. C'est pourquoi, la campagne de communication «*Tous concernés, agissons !*» se poursuit, avec notamment, des actions de sensibilisation vers l'ensemble des professionnels de santé, afin de les encourager à poursuivre la promotion les bons comportements à adopter face à cette épidémie.

Situation épidémiologique au 28 mai 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Malgré la baisse du nombre de cas observée depuis 3 semaines, la circulation se poursuit à un rythme élevé et la dispersion des cas se poursuit sur de nombreuses communes. Ainsi, depuis le début de l'année, **plus de 13 000 cas ont été confirmés avec plus de 1 000 cas signalés chaque semaine**. Il s'agit là des personnes pour lesquelles une analyse biologique a confirmé la maladie. **Les estimations du nombre de personnes ayant présenté des symptômes de la maladie et ayant consulté un médecin** (que des analyses aient été réalisées ou pas) **se situent plutôt aux alentours de 2 800 cas cette semaine**, soit plus de 35 000 personnes depuis le début de l'année.

L'activité des foyers historiques du Sud continue de baisser sauf à Saint-Pierre qui représente maintenant le foyer le plus important de l'île.

Les communes du Nord voient leur nombre de cas se stabiliser, bien que la dispersion des cas dans la commune de Saint-Denis soit marquée. Dans l'Est, la majorité des cas est localisée à Saint-André. Le nombre de cas dans les autres communes de l'Est reste stable et peu élevé.

Les communes où le nombre de cas est encore en augmentation :

- Au **Nord** : Saint-Denis
- Dans l'**Est** : Saint-André
- Dans le **Sud** : Saint-Joseph, L'Entre-Deux, Le Tampon et Saint-Philippe.
- Dans l'**Ouest** : Saint-Paul et La Possession

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 20 000 cas autochtones confirmés** (soit plus de 13 000 cas depuis le 01/01/2019)
- **556 hospitalisations** (dont 400 hospitalisations depuis le 01/01/2019)
- **1 915 passages aux urgences** (dont 1 440 passages aux urgences depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 60 000 cas cliniquement évocateurs** (dont près de 35 000 cas depuis le 01/01/2019)
- **15 décès**, dont 8 directement liés à la dengue. (Depuis le 01/01/2019 : 9 décès, dont 5 directement liés à la dengue).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



La campagne de communication « Tous concernés, AGISSONS ! » se poursuit

Lancée depuis trois semaines par la Préfecture de la Réunion et l'ARS OI, cette campagne de communication a pour objectif de rappeler au plus grand nombre les risques liés à cette épidémie de dengue et l'importance de se protéger de la maladie en adoptant **les 3 gestes prioritaires** :

- **Geste n°1 : Je me protège des piqûres de moustique,**
- **Geste n°2 : J'élimine l'eau stagnante,**
- **Geste n°3 : Je consulte un médecin en cas de symptômes.**

Pour se faire, elle se décline de la façon suivante :

- **Affichage 4X3,**
- **Campagne radio,**
- **Campagne TV,**
- **Diffusion dans les salles de cinéma,**
- **Parutions presse,**
- **Campagne sur les réseaux sociaux.**

Dans le contexte épidémique actuel, les professionnels de santé sont des relais importants pour la prévention et de promotion des comportements adaptés face à l'épidémie. Aussi, afin de promouvoir les bons gestes de prévention auprès de la population, la communication vers les professionnels de santé a été renforcée et un kit d'information (flyers, affiches, notice/guide...) a été adressé :

- aux **médecins généralistes de l'île,**
- aux **pharmaciens,**
- aux **établissements de santé,**
- aux **infirmiers.**

Voyageurs en partance vers la Métropole : soyez vigilants !

Une grande partie de la métropole est colonisée par le moustique tigre qui n'y est actif qu'en été (à la différence de La Réunion où il est actif toute l'année). **Les conditions météorologiques des prochaines semaines seront donc favorables à la prolifération des moustiques en métropole.** Une personne contaminée par la dengue à La Réunion peut, sans le savoir, introduire le virus en métropole et être à l'origine de la transmission de la maladie. Aussi, au départ de la Réunion et durant son séjour en métropole, il faut prendre toutes les précautions nécessaires :

- **Consulter son médecin** en cas d'apparition des signes de la maladie dans les 7 jours suivants son arrivée en métropole
- **Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques** dans les jours suivants son arrivée pour ne pas transmettre la maladie.

TOUS CONCERNÉS, AGISSONS !

